



SAUVONS



AISCHE

RURAL



Camping de Aishe - participation citoyenne

www.sauvonsaischerural.be





SAUVONS AISNE RURAL

Inquiétudes du collectif "Sauvons Aisne Rural" face au projet immobilier "Les Jardins de Là-Bas", sur l'ancien Camping d'Aisne-en-Refail.



235 logements,
130 maisons,
10 immeubles à appartements
sur
17,5 hectares de terrain en zone de loisirs

**Quelle valeur ajoutée pour le village et pour ses habitants ?
Quelle valorisation du patrimoine bâti et naturel du site ?**

PROJET « INTER ET MULTI-GENERATIONEL » HYPOTHETIQUE

La juxtaposition d'une maison de repos, d'une crèche et de logements ne constituent pas un projet Inter et multi-générationnel.

Construction des maisons et appartements annoncée de 2023 à 2027

**Maison de repos, crèche, commerces et réhabilitation du château ?
QUAND et PAR QUI ?**



LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL HISTORIQUE

Le promoteur imagine la réhabilitation du Manoir et de la ferme attenante en "centre de séminaire ou de coworking, avec une bonne brasserie" mais ne prévoit pas d'effectuer ces travaux lui-même.

En conséquence, sans investisseur externe à la société Virimmo,
Quelles sont les garanties ?

Rénovation du Manoir ? Restaurant ? Brasserie ?

NOMBRE D'HABITANTS ET CARACTERE RURAL

Du village à la petite ville ? Création d'un village dans le village ?

En 5 ans, **235** logements, + **500 à 800** personnes

Accès par 2 entrées : Intégration ou quartier privé ?

L'équivalent du village de Mehaigne implanté sur l'ancien site du Camping



MOBILITE

Actuellement :

Transports en commun insuffisants vers les gares, les villages et les villes alentours.

Infrastructure routière non adaptée à l'augmentation du trafic routier.

Chemins de remembrement inadaptés, rues intra-village sans trottoirs,

Pas de réseau de mobilité douce.

Saturation des accès à la E411, principalement sortie n°11 Perwez.

235 logements = + **350** véhicules.

+ les voitures liées à la maison de repos, crèche, co-working, brasserie, commerces.

450 véhicules supplémentaires au quotidien ?

ENVIRONNEMENT

Une urbanisation intensive provoque inmanquablement :

une diminution de la biodiversité et de l'espace de refuge et de vie de la faune, un impact négatif sur le site du sentier du Nachau et une rupture du couloir écologique entre la zone Natura 2000 des Etangs de Boneffe et le bois de Grand-Leez.

Le projet met en danger une poche de biodiversité au milieu d'une zone de grandes monocultures hesbignonnes.

